

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Publié le 7 novembre 2020

(Conformément à l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016)

Conformément à la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, et après en avoir délibéré le 18 avril 2018, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Segréen a décidé d'engager l'élaboration d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) intégrant la dimension territoriale de l'action de lutte contre le changement climatique. Le projet de PCAET du Pays de l'Anjou bleu a été arrêté par délibération du Comité Syndical le 19 février 2020.

Le PCAET est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Il a pour objectifs d'anticiper la fracture énergétique, les effets de l'évolution du climat et de s'en prémunir. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et les activités industrielles. Il aborde les thématiques suivantes : les consommations et productions d'énergies, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, la séquestration Carbone et la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, **une procédure de consultation du public** est organisée pour recueillir les avis sur le projet de PCAET du Pays de l'Anjou bleu :

du samedi 21 novembre au lundi 21 décembre 2020 inclus

Le dossier soumis à la consultation comprend les documents suivants :

La délibération d'arrêt de projet PCAET – Le livret de synthèse – Le diagnostic et la stratégie territoriale – Le programme d'actions – L'évaluation environnementale stratégique – Les avis des autorités

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier selon les modalités suivantes :

- Sur le site internet du Pays de l'Anjou bleu : <https://anjoubleu.com/plan-climat-air-energie-consultation-du-public/>
- Sur support papier et sur la même période dans les lieux suivants :

 PETR du Segréen Maison de Pays - Route d'Aviré 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU	 Anjou Bleu Communauté Place du port 49501 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU CEDEX	 Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou Place Charles de Gaulle 49220 LE LION D'ANGERS
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h	Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les observations et contributions pourront être envoyées pendant toute la durée de la mise à disposition du public

- Par voie numérique à l'adresse : planclimat@anjoubleu.com
- Par écrit sur les registres de consultation ouverts à cet effet et accessibles dans les lieux ci-dessus nommés

Toute contribution transmise après la clôture de la consultation ne pourra être prise en considération. A l'issue de la consultation, le projet de PCAET sera éventuellement modifié pour tenir compte des remarques et avis et sera soumis à l'approbation des Conseils Communautaires d'Anjou Bleu Communauté et de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou ainsi que du Comité Syndical du PETR du Segréen.